

► Note de présentation des travaux de suppression de la station d'épuration de Gron/Paron

Les communes de Gron et Paron sont actuellement raccordées à une station d'épuration ancienne.

Les travaux ont pour objet de supprimer la station d'épuration de Gron Paron et d'acheminer l'ensemble des effluents à la station d'épuration de Saint Denis Les Sens via l'émissaire rive droite de l'Yonne.

Les travaux comprennent :

- la mise en place d'un poste de refoulement sur l'ancienne station d'épuration,
- la mise en place des canalisations nécessaires entre la station d'épuration de Gron Paron et l'émissaire rive droite,
- l'aménagement du silo à boue existant en bassin d'orage,
- la destruction de la station d'épuration et la remise en état du site.

Entre la station d'épuration de Gron Paron et les réseaux existants du Quai du Petit Hameau le tracé est le suivant :

- passage d'une canalisation de refoulement en rive gauche de l'Yonne sur le chemin de Halage jusqu'au barrage,
- traversée de l'Yonne par fonçage dirigé après le barrage,
- passage d'une canalisation de refoulement en rive droite de l'Yonne jusqu'aux réseaux existants du Quai du Petit Hameau.

A partir du quai du petit Hameau :

- Création d'un nouveau poste de relèvement au niveau du boulevard de la Liberté
- Renforcement du poste « remparts » existant, quai Ernest LANDRY.

Entre le Quai du Petit Hameau et le début de l'émissaire rive droite, les réseaux ont été dimensionnés afin d'accepter les effluents actuels mais aussi les perspectives d'urbanisation à terme du secteur.

Coût de l'opération : 3.000.000 € financés par l'Agence de l'Eau